

Prestataire de formation enregistré sous le numéro
93830432883 auprès du préfet de région PACA

POSITIONNEMENT

Votre parcours de formation sera différent selon que vous justifiez ou non de 5 années d'expérience d'enseignement

Dans tous les cas, vous devez participer impérativement à un positionnement pour que vos allègements éventuels de formation soient validés.

Inscription avant le 31 Octobre 2017 auprès de la FFAB (lieux ci-dessous).

Date du positionnement :

Les 14-15 Janvier 2018 en Grand Ouest, Sud Centre, les 27-28 Janvier 2018 en Sud Est, Sud-Ouest, Grand Est et Nord Ile de France.

Inscription à la formation :

Suite au positionnement, vous devrez vous inscrire à la formation par Unités Capitalisables (U.C.) ou à la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) ou éventuellement à l'examen sec avant le 30 Juin 2018

Statut	Document de références	Formation
Vous êtes titulaire du BF FFAB ou UFA <u>et justifiez de 5 années d'enseignement</u>	Fiche d'inscription « positionnement » + livret de formation CQP + livret de formation BF	Vous pouvez être allégé de la TOTALITE de la formation (Unité 1 - Unité 2 - Unité 3 et stage pédagogique)
Vous êtes titulaire du BF FFAB ou UFA mais <u>vous ne justifiez pas de 5 années d'enseignement</u>	Fiches d'inscription « positionnement » + livret de formation CQP + livret de formation BF	Vous pouvez être allégé d'une partie de la formation et du stage pédagogique

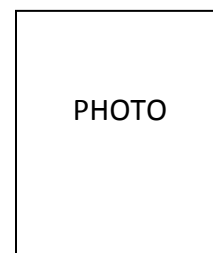
Rappel : Pour ceux qui ont fait le choix de la certification par unités capitalisables, les épreuves de certification sont intégrées dans la formation certificative de Bras

Rappel des pré-requis à la formation du CQP MAM Mention AIKIDO FFAB :

- CN 2ème Dan UFA minimum délivré par la CSDGE
- Brevet Fédéral FFAB ou UFA
- 18 ans le jour de l'entrée en formation
- Copie recto-verso de la carte d'identité
- PSC1 ou équivalents
- **Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'Aïkido datant de moins de 3 mois, au moment de l'inscription**
- Licence et passeport sportif FFAB à jour.



Prestataire de formation enregistré sous le numéro
93830432883 auprès du préfet de région PACA



POSITIONNEMENT
CQPMAM mention AIKIDO
Saison 2017/2018

Fiche à renvoyer à la FFAB avant le 31 Octobre 2017

ETAT CIVIL

Nom : Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone : Courriel :
Profession :

PARCOURS AIKIDO

Club : N° affiliation : Ligue :
Nombre d'années de pratique : Grade : N° licence FFAB :
Date d'obtention du BF : N° du BF :
Expérience dans l'enseignement (à décrire) :

Merci de fournir une copie du diplôme BF et du 2ème dan CSDGE

INSCRIPTION AU POSITIONNEMENT

Le positionnement est obligatoire pour participer à la formation et à l'examen du CQP. Il permet d'identifier le profil des stagiaires en prenant en compte leurs diplômes et leurs expériences d'enseignement qui pourront déboucher sur un allègement de leurs volumes horaires de formation. En revanche, il ne donne pas de dispense de la certification.

Cochez la case pour inscription au positionnement du 13 et 14 Janvier 2018

Grand Ouest Sud Centre

Cochez la case pour inscription au positionnement du 27 et 28 Janvier 2018

Sud Est Grand Est Sud-Ouest Nord Ile de France

Je joins un chèque de 120 € pour frais de positionnement et d'inscription à l'examen à l'ordre de la FFAB.

Suite au positionnement, vous devrez vous inscrire à la formation certificative par Unités capitalisables ou à la Validation des Acquis de l'Expérience (documents remis par l'intervenant) ou à l'examen sec.

Date : Signature :